



J'obtiens un diplôme : passer un examen en candidat libre



CAP - Certificat d'aptitude professionnelle, épreuves anticipées des baccalauréats général et technologique, baccalauréat technologique, diplôme d'état de conseiller en économie sociale et familiale, DCG - Diplôme de compatibilité et de gestion, DNB - Diplôme national du brevet, Mention complémentaire de niveau V (c'est-à-dire de niveau CAP ou BEP), et diplôme d'expert en automobile.

Qui peut s'inscrire ? Il n'y a aucune condition d'âge ni de scolarité. Suivant l'examen que vous passez, des conditions spécifiques peuvent vous être imposées (ex. : période de stage, attestation de formation portant sur le travail en hauteur...)

Comment s'inscrire ? L'inscription à l'examen se fait auprès du Rectorat de votre lieu de résidence. Pour l'académie de Clermont-Ferrand, elle se fait par Internet. A savoir : si vous avez déjà passé un examen et avez échoué, vous pouvez parfois bénéficier du report de certaines notes obtenues.

Quand s'inscrire ? Renseignez-vous dès maintenant auprès du Rectorat, le service d'inscription en ligne de l'académie de Clermont-Ferrand

est déjà ouvert : connectez-vous sur le site ac-clermont.fr rubrique EXAMENS. Attention : la date limite d'inscription pour un grand nombre de diplômes est le 27 novembre 2020. Vous recevrez votre convocation quelques jours avant la date des épreuves.

Comment se préparer ? Certains organismes d'enseignement par correspondance ou de formation pour adultes proposent des cours généralement payants. Attention, suivre ces cours ne vous dispense pas de vous inscrire personnellement aux examens.

A connaître : le diplôme d'accès aux études universitaires, le DAEU. Si vous avez au moins 20 ans au 1^{er} octobre de l'année de l'examen et que vous avez interrompu vos études depuis au moins 2 ans, que vous n'avez pas le baccalauréat ou un équivalent et que vous souhaitez reprendre des études supérieures (notamment à l'université), passer des concours ou même attester de votre

culture générale, le DAEU vous est accessible via 2 options, une option A à dominante littéraire et une option B à dominante scientifique. **S'il n'est pas possible de se présenter au DAEU en candidat libre**, la formation et l'examen peuvent cependant vous être proposés selon des modalités variées. Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier d'une aide au financement de la part de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour la session 2020-2021, **les pré-inscriptions sont closes** ; elles ont eu lieu de mi-mars à début septembre, avec tests obligatoires d'admission pour une entrée en formation au 21 septembre.

Les psychologues de l'éducation nationale sont à votre disposition pour étudier avec vous le diplôme le mieux adapté à votre situation et vous aider à mettre toutes les chances de votre côté. Suivez également l'actualité de l'orientation sur la page Facebook du centre d'information et d'orientation (CIO) de Clermont-Ferrand.

EN SAVOIR PLUS

Adresses des CIO : ac-clermont.fr, rubrique orientation.
Informations DAEU : inspe.ca.fr, rubrique formations